

Le 12 novembre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RN 12 - Travaux préparatoire au raccordement à la rocade de Saint-Brieuc



renforcement  
de  
l'accotement

lundi 16  
novembre

au

mardi 8  
décembre

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest fermera la bretelle d'insertion de l'échangeur du Perray dans le sens Rennes-Brest, du **lundi 16 novembre à 16h00 au vendredi 4 décembre à 16h00**, et du **lundi 7 décembre à 21h00 au mardi 8 décembre à 6h00** pour effectuer des travaux de renforcement de l'accotement.

Ces travaux, engendreront également la fermeture de la RN 12, dans le sens Rennes-Brest, afin de mettre en place des mesures d'exploitation et de rétrécissement des voies de circulation au niveau de la zone travaux du **lundi 16 novembre à 21h00 au mardi 17 novembre à 6h00** et du **lundi 7 décembre à 21h00 au mardi 8 décembre à 6h00**.

La vitesse au droit du chantier sera limitée à 70 km/h.

#### Pourquoi ces travaux ?

Le renforcement de l'accotement permettra aux usagers de l'utiliser comme une voie de circulation durant les différentes phases d'exploitation de la construction d'un pont surplombant la RN12. Ce pont permettra l'accès direct à la rocade de Saint-Brieuc depuis la RN12, dans le sens Rennes -Brest.

#### A chacun sa déviation

Afin que ces travaux s'effectuent dans des conditions de sécurité pour le personnel du chantier et les usagers de la route, des déviations seront mises en place :

##### Déviation

Les usagers souhaitant rejoindre la RN12 en direction de Brest à partir de l'échangeur du Perray seront invités à suivre la déviation mise en place par la RD10, dans le sens Brest-Rennes, puis feront demi-tour pour emprunter l'échangeur de Saint-René.

##### Déviation

Les usagers circulant sur la RN 12, dans le sens Rennes-Brest, seront invités à suivre l'itinéraire de substitution mis en place en sortant à l'échangeur du Perray, puis

#### Contacts presse :

Nathalie Lecomte, responsable communication et relations usagers

Téléphone : 02 99 33 46 56

Mission communication et relations usagers

Téléphone : 02 99 33 46 57

emprunteront la RD10 et la RD 712 pour rejoindre la RN 12 au niveau de l'échangeur de Jules Verne.

### Consignes de sécurité

Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur : [www.diro.fr](http://www.diro.fr) et sur smartphone [m.diro.fr](http://m.diro.fr).

Information routière Bison Futé : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

#### **Direction interdépartementale des routes Ouest**

***L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - 35 031 Rennes Cedex***

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle exploite, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1520 km de routes nationales, réparties sur 7 départements en Bretagne et Pays de la Loire, avec un objectif: offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.